

# **DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31/10/2023

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 14

Présents: 11

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation 25/10/2023

> Date d'affichage 25/10/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : ......

et publication du :

07/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

#### Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

#### Procuration(s):

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

## Etai(ent) absent(s):

## Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2023-69: ADOPTION DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE POUR LE COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL VERSÉ EN 2023.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a mis en place le RIFSEEP avec notamment le complément indemnitaire annuel.

Il propose de prévoir l'enveloppe budgétaire pour le complément indemnitaire annuel qui sera versé cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que l'enveloppe budgétaire pour 2023 sera donc de 3 350 €uros.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extraît certifié conforme. Fait à FROMELENNES

Le Maire,

Le Secrétaire de séande

Mairie de Fromelennes 18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél: 03.24.42.00.14 Fax: 03.24.42.37.56 Courriel: fromelennes@wanadoo.fr